

Glozel : un dépôt votif

© L'Aurisse 2024

Du mystère à l'énigme

Glozel n'est pas un mystère. Du moins si "Glozel" désigne les vestiges découverts au début du XX^e siècle sur une petite terrasse surplombant la rive gauche du Vareille, sur la commune de Ferrières-sur-Sichon dans l'Allier. Et si, d'autre part, on entend par "mystère" quelque chose qui échappe à toute explication rationnelle.

Pour qui cherche à comprendre, et non à se laisser fasciner, Glozel pourrait être qualifié de manière plus appropriée d'énigme scientifique, et en l'occurrence d'énigme archéologique. Ce qui laisse entrevoir l'heureuse perspective d'une solution. On abandonnera donc aux amateurs de sensationnel, qu'ils le vendent ou qu'ils le consomment, la dénomination plus racoleuse de mystère.

Méthodologie de la résolution

Depuis un siècle, l'énigme archéologique de Glozel résiste de manière insolente aux tentatives d'explication. Contre cette résistance sans pareil sont venus buter et s'éreinter bien des titres. L'apparente complexité de ce casse-tête n'y est pas pour rien.

Certains ont préféré trancher ce nœud gordien plutôt que tenter de le dénouer. Et pour ce faire, ils ont relégué Glozel au rang des faux archéologiques. La comparaison avec le grand Alexandre s'arrête là. Glozel survivra à l'exécution sommaire prononcée par ces détenteurs de petits pouvoirs éphémères ou ces ceux-à-qui-on-n-la-fait-pas¹.

D'autres ont troqué l'épée contre le rasoir, celui d'Ockham². Ça fait moins brutal, et plus cultivé. Mais cet autre expédient qu'est le rasoir logique du moine franciscain n'a pas lieu de s'exercer ici. Le recours à ce principe d'économie suppose en effet qu'ont d'abord été épuisées les hypothèses les plus simples. Or, à Glozel, certaines approches scientifiques n'ont pas même été envisagées. Pour d'autres, le stade des balbutiements n'a pas été dépassé. Ceux qui soutiennent que tout a été dit ont juste confondu la surabondance de la littérature sur le sujet – et quelle littérature parfois ! – avec l'exhaustivité de la recherche. Il reste donc beaucoup à entreprendre avant de sortir la lame affûtée de son étui...

La résolution des énigmes n'est pourtant pas dépourvue de toute méthodologie. Il existe quelques règles, élémentaires pour la plupart. Une seule d'entre elles sera sollicitée ici. Pour la comprendre, un petit détour s'impose. Alors digressons !

¹ Pour une référence plus récente, voir cet épisode bien connu des *Aventuriers de l'Arche perdue*, où Indiana Jones, professeur d'archéologie, esquive un loyal duel au sabre en sortant son expéditif Smith & Wesson...

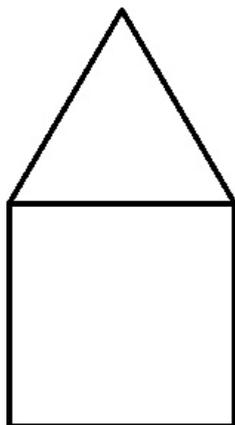
² Guillaume d'Ockam a inspiré le personnage de Guillaume de Baskerville dans *Le nom de la rose* d'Umberto Eco.

Ecole buissonnière

Paradoxalement, cette parenthèse buissonnière va nous ramener... à l'école. Nécessité est de concéder que cette institution nous apprend beaucoup, et il faut lui en savoir gré. Mais elle endosse également la responsabilité de quelques plis qui ne sont pas les plus propices à notre formation. Considérons par exemple l'évaluation de nos capacités, surtout celles dites littéraires. Elle passe par des travaux désespérément synthétiques, ordonnés selon des principes qui doivent plus à une architecture austère qu'au libre développement de la pensée. Le jour des examens, les brouillons qui auraient tenté de se glisser dans ces monuments que sont les copies font l'objet d'une traque sans merci avant d'être... détruits.

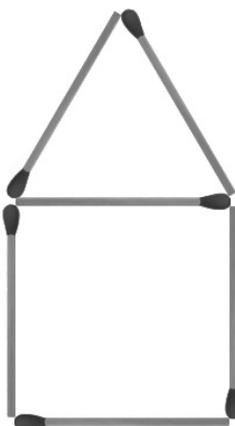
Déplorable autodafé, car ces ébauches désordonnées, aussi brouillonnes soient-elles, constituent les plus précieux témoignages du cheminement analytique de la pensée. C'est à partir d'eux que des conseils peuvent être prodigués. N'attendre qu'un résultat, c'est faire au mieux le constat – piètre information ! – que certains y arrivent et que d'autres échouent. Fi donc de l'arrivée, penchons-nous plutôt sur le chemin.

Un exercice logique élémentaire va nous en donner l'occasion. Il s'agit d'une petite énigme, qui permettra de révéler la règle qui nous intéresse ici : « Le dessin ci-dessous est constitué de six segments de même longueur. En en déplaçant trois, comment former uniquement quatre triangles de mêmes dimensions ? »



2

Ne vous lancez pas dans la résolution ! Votre rôle est d'observer ceux qui s'emploieraient à le faire. Focalisez-vous sur leurs premiers gestes, car ils sont décisifs. La prise en main d'une feuille et d'un crayon est, dans la majorité des cas, l'annonce d'un échec. La présentation de l'énigme, si elle a été faite au tableau, a pu d'ailleurs y contribuer. Si elle est proposée avec des allumettes sur une table, les chances de succès deviennent bien meilleures. Car la manipulation peut alors s'affranchir d'une solution dans le plan que la feuille et le crayon imposent le plus souvent à la réflexion...



Œillères

La cause d'échec que cherche à mettre en évidence l'exemple de cette énigme est ce que l'on pourrait appeler **l'exclusion initiale**. La règle qui en découle consisterait, lorsque le problème semble insoluble, à vérifier **ce que nos tentatives de résolution ont d'emblée écarté, sans même en prendre conscience**. L'histoire de l'instruction judiciaire, par exemple, fourmille d'enquêtes victimes d'une restriction de point de vue qui, dès le départ, clôt des pistes sans même avoir envisagé, voire conçu, de les ouvrir. Pour notre énigme, la réflexion emprisonnée dans le plan d'une feuille de papier a interdit l'accès aux solutions en trois dimensions, dont celle d'une pyramide à trois faces, en d'autres termes un tétraèdre régulier.

L'échec tient ici à un manque de recul. Mais élargir le point de vue ne permet pas toujours d'y remédier. Car nous subissons les œillères que nous impose notre culture et qui nous interdisent une vision plus large. N'est-ce pas d'ailleurs le propre de toute culture de brider certaines perspectives ? Notre culture scientifique, en particulier, n'en est donc pas exempte³. Glozel l'illustre à souhait. A titre d'exemple, le siècle d'études dont cette découverte archéologique a fait l'objet procède d'une approche unilatéralement masculine. Et on voudrait aujourd'hui que ce regard borgne ait épuisé la question⁴. Mais il est une autre exclusion initiale qui a sapé les tentatives de résolution de l'énigme glozélienne...

Dépôt contre gisement

Le 15 janvier 1975, la BBC diffuse un film documentaire de Paul Jordan intitulé *The great glow-curve mystery. A case of genuine fakes ?* Il est motivé par les récentes datations de pièces de terre cuite de Glozel par la thermoluminescence. Y intervient, entre autres, Richard Atkinson, professeur d'archéologie à l'Université de Cardiff. Il s'est rendu à Glozel en septembre 1974 et il fait connaître son opinion sur le site et ses découvertes. Elle est reprise par Glyn Daniel dans l'éditorial d'*Antiquity* de juin 1975. Selon Atkinson, il manque à Glozel une stratification complexe du sous-sol⁵, ce qui rend le site douteux. L'attente d'une telle stratigraphie est implicitement celle d'un gisement, où les vestiges archéologiques, après avoir été abandonnés à la surface du sol, sont incorporés progressivement dans une formation géologique et/ou anthropique qui va en assurer la conservation.

A aucun moment Atkinson n'envisage que l'enfouissement puisse résulter d'une autre cause. Un site archéologique ne peut être qu'un gisement, et le sous-sol doit se conformer à ce que l'archéologue est en droit d'attendre. Vue étroite, dont on aurait toutefois tort de l'incriminer. Car au cours de la décennie suivante, à savoir les années 80 qui sont celles de l'implication de l'Etat à Glozel⁶, le *Programme de recherche archéologique* établi par le Conseil supérieur de la recherche archéologique ne connaît toujours que les gisements.

Il est pourtant des modalités qui permettent d'envisager la présence de vestiges archéologiques dans le sous-sol sans que les données stratigraphiques aient une véritable importance. Ces modalités sont celles d'un **dépôt**. Il est généralement **votif**, à savoir lié à un vœu dont l'exaucement est sollicité ou a été

³ Raison pour laquelle le paradoxe, le contrepied de la *doxa*, est une source particulièrement féconde de découvertes.

⁴ Voir *Le temps enfoui – Glozel après-guerre*, 2022, pages 67-68, 156, 385-389. Je n'échappe pas à la règle, même si mon deuxième prénom ne cesse, dieu merci, de me rappeler qu'une part de moi est redevable à la féminité.

⁵ « There ought to be a complex stratification », *Antiquity*, juin 1975, page 85.

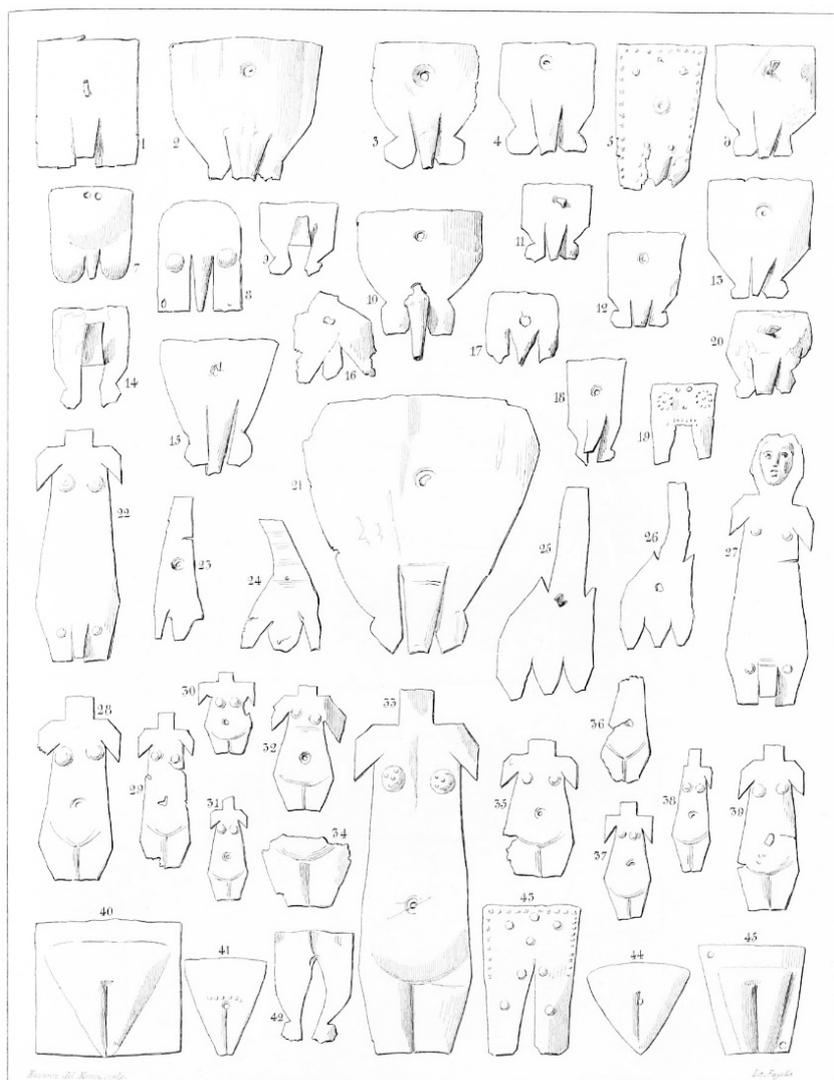
⁶ Sur cet ahurissant épisode, voir *Le temps enfoui*, chapitres 7, 8, 9 et 10. Une nouvelle publication sur le sujet est en préparation.

obtenu. Les ex-voto sont ainsi propitiatoires s'ils expriment le souhait de la réalisation du vœu, ou gratulatoires s'ils forment des remerciements suite à son exaucement. Ils s'adressent à une divinité dont les attributions sont en lien étroit avec l'objet de la demande.

Le dépôt votif, c'est l'exclusion initiale qui a fait de l'énigme glozélienne un problème insoluble. Lorsque l'Etat s'est immiscé dans l'affaire de Glazel au début des années 80, non seulement le *Programme de recherche archéologique* établi par le Conseil supérieur de la recherche archéologique ne jurait que par les gisements, et méconnaissait donc les dépôts, mais de surcroît les problématiques qu'il proposait alors ignoraient le fait religieux, alors qu'il est indissociable de la vie quotidienne à toutes les époques que les différents interprètes ont assignées aux découvertes de Glazel. D'une telle cécité pouvait difficilement émerger la moindre lumière, *a fortiori* si ce n'était pas l'objectif de l'entreprise...

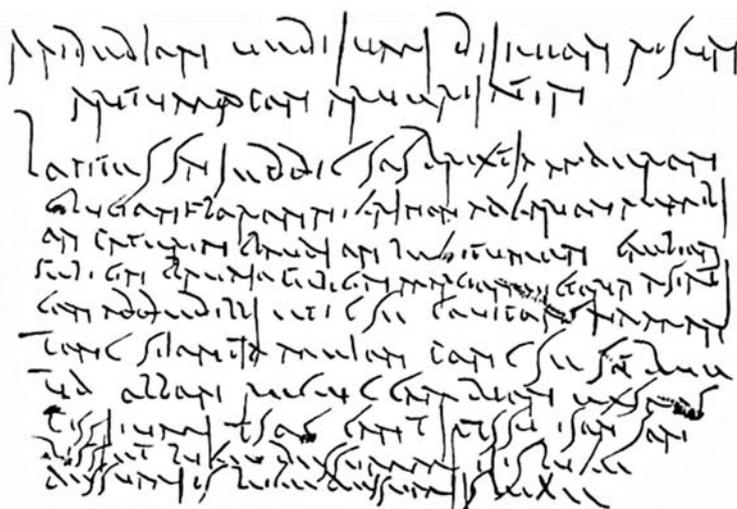
Quelques dépôts votifs

Pourtant on avait, depuis la première moitié du XIX^e siècle au moins, l'expérience des dépôts votifs avec en particulier l'importante découverte de celui des Sources de la Seine.



Quelques ex-voto des Sources de la Seine, publiés par Henri Baudot en 1847.

Plus proche de Glozel, celui de la Source des Roches à Chamalières dans le Puy-de-Dôme a livré de très nombreux ex-voto de bois incluant entre autres une tablette de défexion en langue gauloise. La mise au jour en est toutefois plus tardive, postérieure à celle de Glozel.



Inscription de la tablette de défexion de Chamalières transcrite par Robert Marichal.

Encore plus près de Glozel ont été découvertes, au cours de l'hiver 1864-65, les bractéoles de Vichy, quatre-vingt lamelles votives en argent. Charles Rossignol et Alfred Bertrand en ont rendu compte dans le *Bulletin de la Société d'émulation* de Moulins en 1891⁷.



Six des bractéoles votives de Vichy illustrant l'article de Rossignol et Bertrand.

Ce type de site était donc connu en France bien avant Glozel. Sans parler des autres dépôts votifs mis au jour ailleurs, en particulier en Italie et en Grèce.

⁷ « Notice sur les découvertes faites à Vichy et en particulier sur des bractéoles votives d'argent », *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, 1891, pages 185-230.

L'expertise archéologique d'Henri Breuil

A vrai dire, l'hypothèse du dépôt votif n'avait pas été d'emblée écartée. Un des nombreux fouilleurs de Glozel, et aussi un des premiers, avait avancé cette interprétation du site dès octobre 1926, un peu moins d'un an et demi après les premières fouilles d'Antonin Morlet. Il s'agit d'Henri Breuil⁸. Il se rend à Glozel le 22 octobre en compagnie de Joseph Loth⁹. Son expertise a été publiée dans *L'anthropologie*¹⁰. Voici quelques passages concernant ce qu'il identifie de prime abord comme un « **dépôt** archéologique »¹¹ :

« Comme la céramique peu cuite et les briques sont d'une contexture très peu résistante, jusqu'à être malléables au moment de leur découverte, il n'est pas vraisemblable qu'elles aient pu, sans se décomposer, résister aux intempéries, même un temps relativement court ; de même, la parfaite conservation des os, à la surface du sol non calcaire, est incompréhensible, sans en admettre, comme pour les objets de terre peu cuite, leur **enfouissement immédiat, et vraisemblablement intentionnel**, antérieur à la formation de la terre végétale. La trouvaille d'éclats nombreux de haches polies, esquillées au cours d'un travail, s'expliquerait bien si ces haches avaient été utilisées comme herminettes pour creuser le sol, afin d'y **déposer** les **objets votifs**, recouverts immédiatement par l'argile jaune extraite de l'excavation. De la sorte, celle-ci devient invisible à l'œil, et seulement discernable au moindre tassement du sol. Ce n'est que plus tard, probablement beaucoup plus tard, que l'endroit a été choisi par des fondeurs de verre, qui ont abandonné à la surface de l'argile jaune les débris de leurs creusets et de leur fabrication. La terre végétale noire ne s'est formée qu'ensuite. Il va sans dire que le moindre mélange des deux assises serait facile à discerner et, pas plus que mes devanciers, je n'en ai vu d'indices.

Les objets ne sont donc pas, à mon avis, contemporains du **dépôt** qui les contient, mais introduits par d'anciennes excavations antérieures à la formation de la terre végétale. L'âge auquel il convient de les rapporter est sans doute celui où l'on utilisait, dans la vie réelle, les haches ou herminettes en silex poli. »¹²

L'adjectif « **votif** » qualifie ensuite plusieurs types d'objets : des « haches »¹³, des « harpons »¹⁴, les « vases ornés »¹⁵. Les auteurs de l'enfouissement, selon lui, n'ont laissé dans leur « **dépôt votif** » « aucun des objets précieux nécessaires à la vie, ni haches polies en silex, ni bons outils ou armes de cette roche, ni outils en os soignés et difficiles à remplacer, ni bonne céramique légère et de fabrication résistante, ni objets précieux d'aucune sorte. »¹⁶

LES DÉCOUVERTES DE GLOSEL (Allier)



⁸ Alors professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de paléontologie humaine.

⁹ Doyen de la Faculté des lettres de Rennes, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

¹⁰ « Les découvertes de Glozel (Allier) », *L'Anthropologie*, 1926, pages 543-558.

¹¹ Page 545.

¹² Pages 545-546.

¹³ Page 547.

¹⁴ Pages 548 et 549.

¹⁵ Page 555.

¹⁶ Page 558.

L'année suivante, Loth relaie l'interprétation de Breuil qu'il avait accompagné à Glozel : « Glozel était un vaste sanctuaire où on n'apportait guère que des objets **votifs**. Pendant de longs siècles, on a pu remplir d'objets apportés en offrande une couche archéologique assez mince. Tout y était préservé avec soin. »¹⁷

Anticipations et échos

Ainsi, avec l'expertise de l'abbé Breuil, la messe aurait pu être dite dès 1926.

Surtout que l'hypothèse n'était pas totalement inédite. L'année 1926 avait vu défiler, avant la visite de Breuil et de Loth, de nombreux savants. Comme Breuil, ils avaient non seulement étudié le site, mais aussi procédé à des fouilles : Arnold van Gennepe¹⁸ le 13 juin, Salomon Reinach¹⁹ les 24 et 25 août, Emile Espérandieu²⁰ du 9 au 11 septembre, José Leite de Vasconcellos²¹ le 10 septembre, Charles Depéret²² les 14 et 23 septembre, Pierre Viennot²³ les 14 et 29 septembre²⁴. Et certains d'entre eux avaient déjà proposé une interprétation du site qui, sur certains points au moins, anticipait celle de Breuil.

Ainsi van Gennepe : « Je regarde [...] le lieu de fouille (dans l'état actuel des découvertes, bien entendu) comme le lieu de fabrication des statuettes²⁵ et des plaques **votives**, et aussi comme un sanctuaire où résidait une divinité à déterminer à laquelle on venait faire des offrandes ; selon moi, ce lieu sacré était situé en plein bois et dans le ruisseau on venait faire des ablutions purificatoires ; les deux sources, dont les petites vallées délimitent le terre-plein, étaient également sacrées. »²⁶

Un peu plus tard, Espérandieu fait savoir qu'il voit dans le site « le petit sanctuaire d'un lieu sacré »²⁷, dans lequel « auraient été particulièrement en honneur les forces génératrices de la vie »²⁸.

Cette même année 1926, Camille Jullian émet l'opinion que « tout cet ensemble vient de quelque sanctuaire de source »²⁹, un « sanctuaire rural de source et de forêt »³⁰.

Plus tard, Reinach écrira : « L'aspect est celui d'un **dépôt**, de nature **votive** ou religieuse, que l'argile ruisselant de la colline aurait peu à peu recouvert sans l'endommager. »³¹ A noter que l'hypothèse de Reinach exclut un enfouissement que Breuil rend nécessaire compte tenu en particulier de la fragilité des pièces d'argile cuite.

¹⁷ *Mercur de France*, 1^{er} avril 1927, page 213.

¹⁸ Ethnologue, folkloriste, ancien professeur d'ethnologie et d'histoire des civilisations à l'Université de Neuchâtel.

¹⁹ Conservateur en chef du Musée des antiquités nationales, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

²⁰ Conservateur des Musées de Nîmes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

²¹ Conservateur du Musée d'ethnologie de Lisbonne, professeur à l'Université de Lisbonne.

²² Doyen de la Faculté des sciences de Lyon, membre de l'Académie des sciences.

²³ Président de la Société géologique de France.

²⁴ Sur l'historique des fouilles avant-guerre à Glozel, voir *Le temps enfoui*, pages 401-437.

²⁵ Ces statuettes sont ce que Morlet a nommé « idoles » dès 1925. Il s'agit de figurations d'argile modelée et cuite qui combinent deux ou trois de ces éléments : la moitié supérieure d'un visage, les organes sexuels externes féminins et masculins. Elles sont de quatre types : phalliques à masque, bisexuées à masque antérieur, bisexuées à masque postérieur et bisexuées sans masque. Ce dernier type, dont j'ai pourtant constaté la présence dans les collections du Musée, n'avait jamais été mentionné. Je l'ai signalé dans *La préhistoire chahutée – Glozel (1924-1941)*, 2004, page 90.

²⁶ « Une visite à Glozel », *Mercur de France*, 1^{er} juillet 1926, pages 98-99.

²⁷ « Les journées mémorables de Glozel », *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1926, page 316.

²⁸ « Les découvertes archéologiques de Glozel », *Le Temps*, 20 septembre 1926.

²⁹ *Revue des études anciennes*, 1926, page 265.

³⁰ Lettre de Jullian à René Cagnat lue à la séance du 3 septembre 1926 de l'Académie des inscriptions, *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1926*, 1926, page 207.

³¹ *Glozel. La découverte, la controverse, les enseignements*, 1928, page 24.

D'un possible consensus au retranchement des positions

La fin de l'année 1926 semblait être celle d'une sorte de consensus scientifique concernant Glozel³². Mais les instillateurs du doute ont réussi à infléchir le cours des choses. En 1927, la question de l'authenticité s'est imposée au cœur des débats. Les travaux de la Commission internationale début novembre, dont le rapport a été publié fin décembre 1927, ont en outre fait basculer la controverse du terrain scientifique à la scène judiciaire. L'approche de la question a dès lors été absorbée par la recherche des preuves : de falsification d'un côté, d'authenticité de l'autre, aux dépens de l'interprétation du site comme dépôt votif.

Continuer à défendre cette hypothèse, c'était d'ailleurs livrer un argument de poids aux trancheurs du nœud gordien. Car les modalités techniques d'un dépôt votif ne diffèrent guère de celles du truffage d'un sous-sol auquel peut se livrer un mystificateur : dans les deux cas, il s'agit d'un enfouissement.

Cependant les deux opérations, très éloignées dans le temps, l'une assignable à l'émergence ancienne du site, l'autre supposée récente, ne peuvent être confondues. Une observation attentive de l'état du sous-sol, à la portée des auteurs des premières fouilles, devait permettre de démasquer une intention malveillante qu'auraient trahie plusieurs indices. Ainsi, à moins d'un décapage préalable, soigneux et complet, sur plus de 30 ares, il était bien difficile de se livrer à un tel acte délictueux sans mêler la couche végétale superficielle à la couche inférieure argileuse, dite couche archéologique. Or Breuil avait lui-même constaté l'absence totale de confusion des deux couches : « Il va sans dire que le moindre mélange des deux assises serait facile à discerner et, pas plus que mes devanciers, je n'en ai vu d'indices. »

Les défenseurs de Glozel ont toutefois préféré laisser se dissiper l'hypothèse du dépôt. Breuil lui-même s'est livré à une giration progressive jusqu'à rejoindre le camp des contempteurs³³. Alors qu'il avait été un des premiers fouilleurs du site, il en est devenu un de ses premiers fossoyeurs. Denis Peyrony³⁴, qui avait délivré un certificat d'authenticité et d'ancienneté à Glozel à l'issue de ses fouilles du 25 septembre 1927, revient par une volte-face brutale sur le rapport qu'il avait signé un mois et demi plus tôt et qu'il lui faut renier pour pouvoir s'associer à l'avis défavorable de la Commission internationale³⁵.

Néanmoins, l'interprétation du site comme dépôt votif trouve encore quelques échos dans le *Glozel* de Morlet publié en 1929. Même si le directeur des fouilles a émis entretemps l'hypothèse d'une vocation funéraire du site, sa destination votive n'a pas encore été complètement abandonnée³⁶.

Une confirmation épigraphique inédite

Glozel ne concerne pas que l'archéologie. Les découvertes intéressent aussi l'épigraphie. Le champ de fouilles a livré près de quatre cents inscriptions. De longueur inégale, elles vont d'un seul signe à plus de cent vingt. L'absence d'ancrage chronologique du mobilier archéologique empêche pour l'heure de

³² Voir *La préhistoire chahutée*, pages 193-194.

³³ Voir *La préhistoire chahutée*, pages 215-216. La « Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil » d'un Morlet qui n'y mâche pas ses mots, publiée dans le *Mercure de France* du 15 novembre 1927, pages 206-209, permettra de comprendre à quel point les motifs du revirement de Breuil ont pu être très personnels, comme l'ont été plus généralement bien des motifs du retranchement dans l'affaire de Glozel.

³⁴ Conservateur du Musée des Eyzies.

³⁵ « Déclaration de M. Peyrony », datée du 7 novembre 1927, annexée au rapport de la Commission internationale, *Revue anthropologique*, 1927, pages 415-416.

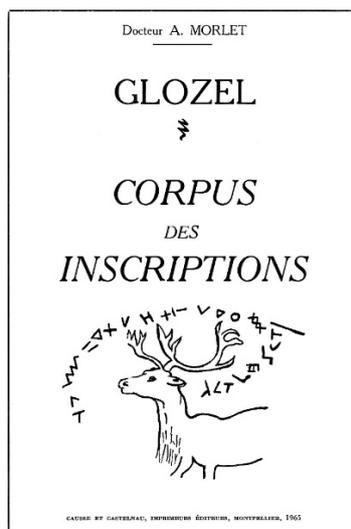
³⁶ « Il s'agit, pour la plupart, d'objets votifs », page 43 ; « ces objets ne peuvent être que votifs », page 44 ; « lieu sacré d'ensevelissement », page 50 ; « sorte de flèche – vraisemblablement votive », page 57 ; « beaucoup de ces instruments étaient enfouis, comme objets votifs », page 50 ; « peut-être que des objets votifs », page 60 ; « certains sont vraisemblablement des harpons votifs », page 61 ; « pendeloque votive », page 200.

contextualiser ce corpus unique et, par cette mise en perspective, de contribuer à lui donner du sens.

Si Glozel est bien un dépôt votif, une telle vocation devrait fournir quelques clés à la traduction de ces ex-voto. Surtout si le système scripturaire mis en œuvre n'est pas aussi archaïque qu'on a pu le supposer. La solution archéologique pourrait alors venir de l'interprétation épigraphique elle-même.

Morlet défendait farouchement les prérogatives que lui conférait son rôle de directeur des fouilles de Glozel. En particulier l'interprétation archéologique des découvertes. En revanche, il cédait volontiers l'approche épigraphique à ceux dont c'était la spécialité. C'est pourquoi il communiquait de bonne grâce des photographies des tablettes à Jullian, même si celui-ci en dénonçait certaines comme des documents apocryphes. Avant-guerre, Morlet avait échangé avec des grammairiens, des philologues, des linguistes, comme Antoine Meillet, Joseph Vendryes, Flinders Petrie³⁷. Il était sceptique quant à la possibilité d'une traduction. Il croyait seulement possible la simple identification du système scripturaire mis en œuvre. Raison pour laquelle il dialoguait avec ses correspondants sur la base des tableaux de signes qu'il dressait et actualisait régulièrement en fonction des découvertes nouvelles. Il leur livrait ainsi des caractères arrachés à leur contexte discursif, privés de la syntaxe qui les liait, là où il aurait été plus pertinent d'élaborer, dès le début, un corpus des inscriptions.

Le *Corpus* a toutefois fini par voir le jour en 1965. Cette publication témoigne du fait que, après-guerre, Morlet a admis la possibilité d'une traduction. Mais cet outil de travail indispensable est à la fois incomplet et pas toujours fiable³⁸. Il reste aujourd'hui encore un pis-aller.



En réalisant ce *Corpus*, Morlet souhaitait livrer aux traducteurs potentiels un outil dans l'esprit des *Byblia grammata* de Maurice Dunand³⁹. Ces documents et recherches sur le développement de l'écriture en Phénicie avaient permis à Edouard Dhorme de proposer une traduction des inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos⁴⁰. Dès que son *Corpus* sort des presses, à savoir fin avril 1965, Morlet en adresse un exemplaire à ceux qu'il pense capables de déchiffrer. Il l'envoie ainsi aux Etats-Unis à Cyrus Gordon qui avait entrepris la traduction du linéaire A. Egalement à Dhorme, dont les succès en matière de traduction ne se limitaient pas aux inscriptions de Byblos.

³⁷ Voir *Le temps enfoui*, pages 370-373.

³⁸ Voir *Le temps enfoui*, pages 22-25.

³⁹ Ouvrage publié en 1945.

⁴⁰ « Déchiffrement des inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos », *Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1946*, 1946, pages 472-479.

L'entreprise est toutefois trop tardive. Le 21 mai 1965, Morlet écrit à Emile Fradin : « L'action pour le déchiffrement de l'écriture est engagée. »⁴¹ Mais ce bel optimisme ne prend pas en compte les aléas de toute vie, dont sa nécessaire échéance. Moins de trois mois plus tard, le 16 août 1965, Morlet décède à 83 ans. Il ne pourra donner suite à l'invitation qu'il a adressée à Gordon le 7 avril.

J'ai retrouvé dans les archives du Musée de Glozel une brève réponse que Dhorme lui avait adressée. A cette époque, Dhorme est malade. Né début 1881, il est à peine plus âgé que Morlet. Sa lettre est datée du 29 mai 1965⁴². On y apprend qu'il a entrepris de premières investigations qu'il ne peut poursuivre « pour raison de santé ». Mais le peu d'informations qu'il livre concernant ses premiers résultats ne peut que retenir l'attention : « Mon opinion est que nous avons affaire à des **ex-voto** de personnes guéries de maladies vénériennes ou autres à une source. » Malgré son laconisme, il s'agit là d'une belle confirmation épigraphique de la nature du site de Glozel comme dépôt votif. Dhorme décède quelques mois après Morlet, le 19 janvier 1966.

INSTITUT DE FRANCE
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
23. QUAI DE CONTI (VI^E)

PARIS. LE

Beïon 29 mai 1965

E. Dhorme

Ensemble hétéroclite ?

On objectera que, si le site de Glozel est bien un dépôt votif, les découvertes présentent une hétérogénéité qui ne peut s'expliquer par cette seule vocation. Le mobilier de terre cuite, le plus singulier, s'y prête bien. Si le parallèle avec les sites italiques et grecs est pertinent, l'ancienneté ne devrait pas excéder l'âge du fer, qui est précisément l'époque des plus anciennes datations de ce mobilier par la thermoluminescence. Mais alors que viennent faire ici les pièces plus familières, en pierre et en os, qui semblent relever par leur apparence d'une époque bien plus ancienne, antérieure à la protohistoire ?

C'est oublier que de telles pièces préhistoriques ont déjà été retrouvées dans les dépôts votifs, en réemploi. Récemment, Raphaël Angevin a réétudié les découvertes de la Source des Roches à Chamalières. Pour constater que quelques pièces lithiques relevaient d'époques bien antérieures⁴³. D'ailleurs la « petite hache [...] en ophite porphyritique, ou porphyre vert » découverte aux Sources de la Seine est-elle bien d'époque gauloise comme le pensait Henri Baudot⁴⁴ ?

⁴¹ Archives du Musée de Glozel.

⁴² Archives du Musée de Glozel.

⁴³ « Haches des eaux », *Eclats arvernes*, 2021, pages 224-225.

⁴⁴ « Rapport sur les découvertes archéologiques faites au Sources de la Seine », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 1847, page 133.



Hache des Sources de la Seine, publiés par Henri Baudot en 1847.

Dans *Confins et sanctuaires*, j'ai essayé de montrer sommairement que la totalité des découvertes de Glozel, en dépit de leur apparente hétérogénéité, pouvait procéder d'une même intention votive, soit que les pièces aient été fabriquées à cet effet, soit qu'elles aient fait l'objet d'un réemploi déterminant une nouvelle destination⁴⁵. A titre d'exemple, j'ai pu recenser dans les collections du Musée une quarantaine de récipients miniatures qui, jusqu'alors, n'avaient fait l'objet d'aucune attention particulière. Pourtant, ils sont comme une signature de certains dépôts votifs italiques...



Quelques vases miniatures des collections du Musée de Glozel.

Il faudra encore beaucoup d'efforts pour mettre fin à, déjà, un siècle de gâchis. L'approche scientifique de Glozel a été minée par le soupçon du faux. Après-guerre, un jeu stérile de communication s'est souvent substitué au débat scientifique.

A ce jour, notre capacité de comprendre s'est montrée incapable d'identifier avec certitude la simple raison d'être des vestiges matériels livrés par le site de Glozel. Autant dire qu'il est hors de sa portée d'appréhender ce qui, si Glozel est bien un dépôt votif, reste un vrai mystère : non pas celui dont se gargarisent les publications à sensation, mais le lien mystique qui s'établit dans tout pacte votif entre le contractant et la divinité dont il sollicite une grâce.



Joseph GRIVEL
avril 2024
www.aurisse.fr

⁴⁵ « Glozel, un dépôt votif » et « Glozel, lieu de culte de la fertilité et de la fécondité », *Glozel avant Glozel – Confins et sanctuaires*, 2019, pages 191-205.